

WEBCONFERENCE SUR L'INTRACTING RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS

Mardi 04 février 2020

10h00 – 12h00

Contexte

Depuis la première rencontre nationale sur l'intracting de novembre 2017, plusieurs collectivités françaises se sont lancées dans l'aventure intracting. Ajaccio est la première collectivité française à avoir signé une convention intracting avec la Banque des Territoires en juin 2019 lors de l'événement du Printemps des Territoires. En juillet 2019, c'est au tour de la ville de Saint-Louis. D'autres s'apprêtent à suivre cet exemple. En parallèle, d'autres collectivités françaises se sont appropriées l'intracting sans le soutien de la Banque des Territoires, prouvant ainsi que ce modèle, né à Stuttgart en Allemagne en 1996, est tout à fait pertinent pour les organismes publics français.

La mise en œuvre de l'intracting s'accélère avec les nouvelles possibilités désormais à la portée des collectivités françaises. En juillet, la Banque des Territoires a signé une convention avec la FEDENE et le SNEC pour promouvoir l'intracting sécurisé, solution de financement des mesures d'efficacité énergétique qui allie intracting et contrat de performance énergétique. Un article de la loi énergie et climat, dont le projet a été adopté le 11 septembre dernier, rendra possible l'intracting mutualisé, c'est-à-dire que la convention d'intracting pourra être signée au niveau intercommunal.

Cibles

Cette webconférence s'adresse à tous les acteurs publics qui cherchent des solutions pour financer la rénovation énergétique de leurs propres bâtiments et qui souhaitent répliquer ou transposer le dispositif Intracting, à savoir :

- ✓ Elu-e-s et agent-e-s des services administratifs, financiers et techniques de collectivités locales et/ou de leurs agences d'énergie
- ✓ Représentant-e-s d'universités, hôpitaux, gestionnaires de grands patrimoines publics
- ✓ Représentant-e-s de réseaux nationaux de collectivités, universités ou hôpitaux
- ✓ Représentant-e-s de pouvoirs publics
- ✓ Employé-e-s de bureaux d'études techniques et/ou d'entreprises impliqués dans l'efficacité énergétique des bâtiments

Objectifs

Cette conférence a pour objectifs de :

- ✓ Répondre à toutes les interrogations sur l'intracting
- ✓ Partager les différentes possibilités qui existent en France pour mettre en œuvre l'intracting
- ✓ Permettre un échange avec des représentants de collectivités françaises ayant mis en place l'intracting
- ✓ Apprendre comment adapter l'intracting à la réglementation budgétaire et comptable française
- ✓ Alimenter la réflexion sur l'évolution du dispositif

Format

Une webconférence de deux heures aura lieu le **mardi 4 février**. Les participant-e-s auront la possibilité de réagir et de poser des questions via un système de chat. Une rencontre physique, comme celle prévue initialement le mercredi 11 décembre, aura lieu dans la deuxième moitié de 2020.

A savoir

Participation :

La participation est **gratuite**. Toutefois, il est obligatoire de s'inscrire, le nombre de places étant limité à 150 participant-e-s.

INSCRIPTIONS EN LIGNE : https://webconference_intracting.eventbrite.co.uk

Après votre inscription vous recevrez un mail de confirmation.

Programme de la webconférence sur l'intracting

10.00 – 10.05	Mot de bienvenue et introduction de la Banque des Territoires <i>Présentation du programme et des objectifs de la rencontre</i> Hubert Briand, Direction de l'investissement, Banque des Territoires
10.05 – 10.15	L'intracting à travers l'Europe <i>Quoi de neuf en Europe ? Présentation de différents modèles existants de l'intracting</i> Peter Schilken, Energy Cities
10.15 – 11.10	De l'idée à sa mise en œuvre – Comment convaincre les élu·e·s et les autres services de se lancer dans l'intracting Avec les témoignages de : <ul style="list-style-type: none">- Laurent Vogel, Pays Terre de Lorraine- Charlotte Bervas, Morbihan Energies (SDE)- Leslie Desfossez, Muséum National d'Histoire Naturelle Session animée par Hubert Briand, Banque des Territoires et Peter Schilken, Energy Cities
11.10 – 11.30	L'offre intracting de la Banque des Territoires <i>Présentation du soutien à la mise en place d'un dispositif Intracting dans les collectivités locales, les universités et autres établissements publics</i> <i>Présentation des dispositifs « intracting mutualisé » et « intracting sécurisé »</i> <i>Présentation des synergies entre l'intracting et les démarches exemplaires (TEPOs, CTE, ACV) et labels territoriaux (Cit'ergie)</i> Hubert Briand, Direction de l'investissement, Banque des Territoires
11.30 – 12.00	Session questions/réponses avec les participant·e·s
12.00	Fin de la webconférence